

Masques : comment obtenir un masque en tissu offert par la Ville de Paris ?

La Ville de Paris a commandé la fabrication de 2.2 millions de masques en tissu à des entreprises françaises, dont parisiennes et franciliennes, respectant les normes AFNOR.

Ces masques barrières sont remis gratuitement en pharmacie à partir du 11 mai.

MODALITES D'INSCRIPTION

🖥️ Connectez-vous à **paris.fr** et renseignez le formulaire spécifique. Une contremarque vous sera envoyée par mail. Présentez-vous à la pharmacie avec cette contremarque pour que le pharmacien vous remette votre masque selon son stock disponible.

☎️ En cas d'impossibilité de vous connecter, composez le **3975**, un opérateur vous inscrira et vous recevrez la contremarque par courrier. Présentez-vous à la pharmacie avec cette contremarque pour que le pharmacien puisse vous remettre votre masque selon son stock disponible.

SOYONS CIVIQUES ET SOLIDAIRES

Privilégiez l'inscription sur paris.fr afin de laisser l'utilisation du 3975 à ceux qui ne peuvent vraiment pas faire autrement.

Les stocks de masques seront réservés en priorité aux personnes fragiles et/ou particulièrement concernées par les transports en commun.